

REGARD SUR Saillagouse

JUILLET 2011

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La première moitié du mandat vient de s'écouler. Il apparaît important de rappeler les objectifs que nous nous étions fixés qui sont grandement réalisés, grâce à l'action de l'ensemble de mes collègues élus du Conseil Municipal, mais aussi grâce à vous tous qui nous avez apporté votre aide, votre soutien, à ceux qui nous ont fait confiance en tant que partenaires financiers (État, Région, Département, Banques).

La bibliothèque est installée à côté du Cinéma Culture et Loisirs, le lotissement communal Viader est grandement construit, les chapelles de l'Église seront terminées en juillet et le sol réalisé avant la fin de l'année, l'aménagement des plans d'eau prend forme, la première modification du Plan Local d'Urbanisme est terminée, le chantier de la nouvelle perception a démarré, la Halte-garderie est en cours de construction, cet agrandissement a été rendu nécessaire de part l'accroissement de la population.

Malgré les incertitudes liées à la réforme et le gel des dotations de l'État, compte tenu de la gestion financière équilibrée et rigoureuse, le Conseil Municipal n'a pas voté d'augmentation des taux d'imposition en 2011.

Toutefois, la hausse des bases d'impôts décidée chaque année par l'administration et la mixité d'impôts prônée par la réforme fiscale, impacteront nécessairement notre feuille d'impôts.

Parmi les dossiers en cours celui de l'intercommunalité devient une préoccupation majeure. Une intercommunalité imposée par l'État, dans des délais raccourcis, avec de nombreuses inconnues et sans aucune information sur les conséquences administratives, financières et fiscales.

Dans la situation actuelle, les questions sont nombreuses et les décisions prises ou imposées peuvent être lourdes de conséquences, pour l'avenir de notre territoire.

Mais les vacances sont là, et l'été s'annonce animé avec un programme dynamique et varié. Tous les jours durant deux mois une animation vous est proposée, à consommer sans modération, dans un Saillagouse en Fête.

Bonnes vacances, bon été et bonne saison à tous.

Georges ARMENGOL
Maire, Conseiller Général

Saillagouse

A consommer sans modération !!



Mairie : Place Oliva
66800 SAILLAGOUSE
Tél. 04 68 04 72 89
Fax 04 68 04 05 57

Mail : mairie-saillagouse@wanadoo.fr

www.saillagouse.fr

04 68 04 72 89

ÉTAT CIVIL

Mariages - Naissances - Décès

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés :

- BALLESTER Eric et PALACIN Jacqueline
- RANNOU Yannick et VIDAL Marie
- TRAVERS Sébastien et RIGOLA Raphaële

La cigogne est passée ! Bienvenue à :

- BŒUF Laïla
- BADIE-BIVOUAC Ishà
- TREGAN Alix
- GOSSET RIGOLA Marie
- NAVARRA PETIT Marius

Une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés :

Résidents sur la commune...

- CORBEILLA Isidore
- GÉRÉMIAS Jean
- BROTO Hélène

ou proches de nous

- VISA Jacques
- MOLLERQUES François
- ROTLLAND François

Ce sont trois figures emblématiques de Saillagouse qui nous ont quittés et qui, chacun à sa façon, racontent un peu l'histoire de notre village.

• **Isidore Corbeilla**, combattant de la Seconde Guerre Mondiale, qui a rejoint les Forces Françaises Libres, a fait partie du 1er Débarquement de Normandie, a participé à la libération de Paris avec le Général Leclerc, il s'est vu remettre le diplôme de reconnaissance de la Nation témoignant ainsi de son engagement pour la liberté de notre pays.

• **Hélène Broto**, elle aussi happée par cette terrible guerre en étant déportée, avec son époux Maxime, au camp de concentration de Mauthausen en Bavière mais qui, malgré les malheurs de la vie, ont su créer à Saillagouse une famille et un commerce.

• Enfin, **Jean Gérémiás** qui s'installe à Saillagouse dès 1954 en reprenant l'étude d'huissier de Me Autet. Très rapidement, il s'implique dans la vie saillagousaine, tout d'abord dans le milieu associatif (association tennis et



construction du 1er court de tennis) ; puis très rapidement conseiller municipal dès 1965, durant 24 ans sans discontinuer. Adjoint fidèle de M. Ester durant ses mandats, il fut une pierre angulaire de la mairie, apprécié par sa droiture, son dévouement désintéressé, ses conseils, sa détermination. Arrivèrent dans le foyer de Germaine et Jean, leurs enfants Gérard et Anne-Marie. Il leur a transmis les germes du civisme puisque Gérard fut élu de 1989 à 2008, et Anne-Marie est Présidente du Tennis Club de Saillagouse. Merci, Monsieur Jean Gérémiás pour l'exemple que vous nous avez légué et pour votre action.

PETITE LEÇON D'HISTOIRE

POURQUOI, CHAQUE ANNÉE, NOUS DÉFILONS !

Le 8 mai.

Parce que le 8 mai 1945, la fin de la seconde guerre mondiale a été officiellement annoncée au peuple français et à 15 h, toutes les cloches de nos villes et villages français ont sonné pour célébrer la fin d'une guerre inhumaine.

Le bilan humain est dramatique, il dépasse les 64 millions de morts, tant civils que militaires. Et chaque année, pour se souvenir de tous nos ancêtres qui ont combattu pour la liberté, nous les honorons en déposant une gerbe de fleurs devant le Monument aux Morts, situé au cimetière de Saillagouse.

Le 11 novembre.

Ce jour-là, sont à l'honneur les combattants de la première Guerre Mondiale, la « Grande Guerre » comme disaient « les Poilus », une guerre qui s'est achevée le 11 novembre 1918.

Le bilan est aussi tragique : plus de 9 millions de morts, de nombreux mutilés et invalides mais surtout une à deux générations presque réduites à néant.

Alors, pour ne pas les oublier, nous leur consacrons un petit moment de cette journée du 11 novembre. Presque toutes les familles françaises ont été frappées par le deuil lors de ces deux guerres.

Ces deux dates sont donc importantes dans l'histoire de la France et permettent finalement de ne pas oublier, de ne pas LES oublier.

Le 14 juillet

En 1880, le Député Raspail dépose la loi faisant du 14 juillet la fête nationale annuelle en commémoration du 14 juillet 1790, (fête de la Fédération).

En effet, le 14 juillet 1789 (prise de la Bastille) ayant été une journée jugée sanglante, c'est la Fête de la Fédération qui emporta les suffrages. C'est finalement le 14 juillet 1790 seul qui est commémoré.

C'est donc avec plaisir que le Conseil Municipal vous accueille autour du verre de l'amitié lors de ces diverses cérémonies.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les élections présidentielles se dérouleront en 2012.

Aussi, si vous venez d'emménager à Saillagouse, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011.

L'imprimé d'inscription est à votre disposition à l'accueil de la mairie. Vous devrez vous munir d'un justificatif de domicile ainsi que d'un document d'identité.

Club des Aînés de l'an 2000

Le Club se réunit à 14 heures, tous les quinze jours, le mercredi, au siège situé à la Salle du Club des Aînés de l'an 2000 (salle à côté de l'Église) pour un loto suivi d'un goûter, un calendrier est affiché à titre indicatif.

Nous proposons également une sortie en autobus (par exemple à Gerone pour les Floralis 15 mai 2011), ainsi que deux repas, un au printemps et un en automne.

L'activité du Club s'arrête en juillet et en août.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Présidente du Club Mme VIDAL Rose-Marie au 04.68.04.70.68 ou à la Vice-présidente Mme MARTOS Graciette 04.68.04.74.34

Le téléphone du Club : 06.23.26.90.31.



Association Intermédiaire
Mise à disposition de personnel

L'équipe de Relais Activités est à votre disposition du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H.

1 Avenue du Roussillon
66800 SAILLAGOUSE

☎ 04 68 04 01 66 - 04 68 04 04 48
✉ relais.activites@wanadoo.fr



Les otages libres

La banderole de soutien à Stéphane et Hervé a été enlevée :

Cela faisait 270 jours que la commune de Saillagouse avait accroché une banderole de soutien aux otages journalistes de France 3, Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier sur la façade de la mairie. Depuis la Fête du Roser, en octobre dernier, dont le spectacle avait été entièrement dédié aux deux journalistes, la municipalité avait fait signer une pétition de soutien, distribué des bracelets et versé une contribution au comité de soutien. Et surtout avait accroché cette grande banderole que chacun pouvait voir tous les jours, pour ne pas les oublier. Dès l'annonce de leur libération, le Maire Georges Armengol et deux de ses adjoints, Sophie Bazan et Serge Rannou se sont fait une joie non dissimulée de décrocher le portait des deux ex-otages.

Ainsi, au travers du Conseil Municipal, ce sont tous les saillagousains qui se sont mobilisés pour la défense des droits de l'homme et la liberté de la presse.

F. Berlio



Chemin Faisant

L'association « *Chemin Faisant* » en collaboration avec la Mutualité Française proposait la cinquième édition du Printemps des seniors sur le thème « *Un, deux, trois Santé* » le jeudi 6 mai dernier salle François Ester à Saillagouse.

Cette rencontre santé a rencontré un vif succès tant par la participation que par l'ambiance qui se dégageait. Tout le monde s'est retrouvé autour de l'excellent petit-déjeuner offert par la commune de Saillagouse.

Après le mot de monsieur le maire, Martine Taberné, directrice de Chemin Faisant et Françoise Bernard, responsable promotion santé à la Mutualité française remerciaient tous les acteurs qui avaient permis de mettre en place cette journée.

Pas moins de 15 stands: Conseil Général, CARSAT, CAMIEG, lycée agricole le Mas Blanc, Association Joseph Sauvy, ADOT 66, Dépistages 66, Pieds et Mains agiles, Bains de ST Thomas, Proxi's, Jane Russily, ADAPAC, accueillants familiaux de personnes âgées, Chocolat famille, matériel... et un stand très animé celui des sardanistes guinguettois qui faisaient des démonstrations de sardanes et de madison. Des ateliers pour faire le point sur son alimentation (Mutualité), se renseigner sur

l'aménagement de sa maison (CARSAT), prendre sa tension, (Agir abcd, MNH) mesurer sa glycémie (Association catalane des Diabétiques), tester son équilibre et sa mémoire (Equilibre 66) sa vision et son audition (Via Santé), son souffle, ses capacités physiques, ses troubles du sommeil (clinique la Solane), pour se relaxer (CAMIEG).

Impossible de passer partout, une bonne raison pour revenir à la 6ème édition!

120 personnes se sont retrouvées pour partager le succulent et copieux repas préparé par Brice Bonzom et servi par les jeunes du Lycée agricole du Mas Blanc, Moment important d'échange.

A souligner la première participation à cette journée de la Caisse d'Assurance Retraite Santé au Travail et de la Caisse d'Assurance Maladie des Industries de l'Électricité et du Gaz dont les représentants étaient venus spécialement de Montpellier pour participer à cette rencontre (ils ont affirmé vouloir revenir) qui est devenue un rendez-vous incontournable pour les seniors de Cerdagne. Encore une action efficace en terme de prévention, de socialisation, de simplicité et de convivialité à l'actif de l'Association « *Chemin faisant* ».

Pour tous renseignements Chemin faisant 04 68 04 74 81 ou 06 71 21 10 80



La vie de Les Camilleres

Cette année l'activité de la chorale sera principalement axée sur la mise au point d'une quinzaine de chants dans le but de graver un C.D. ce qui interviendra vraisemblablement cet automne. Cependant nous avons déjà répondu à l'invitation de la chorale La Mi Bémol de Perpignan le 27 mars dernier pour un concert à Villelongue de la Salanque au profit de Rétina France et organisé une "trobada" à Saillagouse avec la Coral Centre Excursionista del Penedes le 10 avril qui connut un grand succès.

Avant les vacances d'été un concert est prévu dans la banlieue de Barcelonne sur invitation de la coral de Sant Adrià de Besos le 18 juin prochain.

À partir de septembre, outre les incontournables "trobada" de Talló, concert dans un village du Conflent organisé par l'association Patrimoine, Histoire et Art Roman en Conflent et messe de minuit, diverses activités sont prévues: concerts en l'église Saint Pierre de Prades et peut-être à Perpignan avec la cobla Mi-Henaria, à Masdenverge dans le delta de l'Ebre sur invitation de leur chorale, participation à la "trobada" organisée par la fédération de Cors de Clavé et réalisation d'un C.D.

Basket Cerdanya

Après quelques années d'arrêt, le club « *Basket Cerdanya* » reprend son activité avec un nouveau bureau et entraîneurs.

Il se compose de plus d'une vingtaine d'enfants divisés en deux catégories: une première équipe 6 à 8 ans et une seconde 9 à 11 ans, s'entraînent toutes deux de 17h à 18h30 tous les jeudi.

Plus une catégorie senior « *loisirs* » d'une quinzaine de joueurs qui s'entraîne le mardi de 20h à 22h à la Salle Polyvalente « *François Ester* » à Saillagouse.

Notre but pour l'année prochaine étant d'accroître le club, si vous avez entre 6 et 60 ans, nous vous proposons de découvrir le basket dans une bonne ambiance et un fort esprit d'équipe.

Contact: Présidente: GRAELL Sophie 06.66.78.60.42

Vice-présidente: Delagree Mélinda 06.18.90.16.42

Treasorier: BORG Jean-Marc 06.62.33.52.17

Entraîneurs: ALMESTOY Eduard 0034.637.83.98.54

LAFFONT Anthony 06.86.50.46.21





Bibliothèque

Jusqu'à présent, la bibliothèque vous accueillait le mercredi de 16h à 18h à côté de la crèche halte-garderie « les Galopins » dans l'ancienne maison Rigole.

En raison de l'extension de cette structure pour nos tout-petits, la bibliothèque fait peau neuve et a déménagé dans la salle située à côté du cinéma, toujours le mercredi de 16h à 18h.

Pendant de très nombreuses années, Mesdames Carcassonne et Bataille ont œuvré pour que la bibliothèque accueille petits et grands en proposant un large choix de livres et nous les remercions très sincèrement pour leur soutien et leur disponibilité.

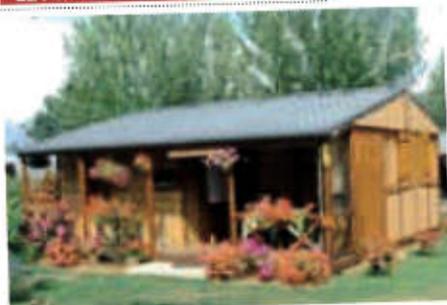
Aussi, si vous souhaitez participer à la vie de la bibliothèque, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.

En outre, un questionnaire sera très prochainement à votre disposition à l'accueil de la Mairie en prévision de la future organisation de cette structure.

FERMETURE HEBDOMADAIRE

L'arrêté Préfectoral n° 2011165-0007 du 14 juin 2011 suspend, pour la période du 15 juin au 15 septembre, l'obligation de fermeture hebdomadaire au public des commerces d'alimentation.

LE PRL LE VÉDRIGNANS ÉTOILÉ



Par arrêté préfectoral du 29 avril 2011, le Parc Résidentiel de Loisirs le Védignans vient de se voir attribuer un classement 4 étoiles.

Nous adressons nos très sincères félicitations à M. et Mme Pouget et leurs collaborateurs pour cette classification qui met à l'honneur des hébergements de qualité dans un environnement préservé.



Cinéma de Saillagouse

Nous rappelons que le Cinéma de Saillagouse propose deux séances par semaine tout au long de l'année, les lundi et vendredi à 18 h 30 si c'est un film pour enfants ou à 21 heures; une séance supplémentaire est mise en place pendant les vacances scolaires le mercredi à 18 h 30 ou à 21 heures.

Les programmes sont à disposition à l'entrée du cinéma ou dans les différents commerces de la commune ainsi qu'à l'accueil de la Mairie.

Rappelons que la Salle de cinéma Culture et Loisirs se situe sur la RN116, face à la laverie automatique.

Pour consulter le programme de cinéma vous pouvez consulter le site :

www.terresromanes.fr/cinemas

L'ÉTOILE

Le Snack l'Étoile vient d'ouvrir au Camping Ilisa : 19, avenue du Roussillon.
Pour réserver 06.66.59.50.59.

CRÊPERIE LE TOULFOËN



La Crêperie « LE TOULFOËN » vous attend pour la dégustation de ses crêpes salées ou sucrées le midi et le soir, tous les jours, sauf le dimanche soir et lundi toute la journée dans l'impasse derrière la Maison de la Presse et Ecomarché.

Pendant les vacances d'été, ouverture de midi à 22h30 (sauf le lundi) au 06.89.33.40.53

MAÇONNERIE

Maçonnerie Cerdagne Capcir 06.88.87.04.22

L'ÉLEPHANT BLEU

L'Éléphant Bleu s'est installé près de la ZA Parc d'Activités du Sègre : Le Lavage Cerdan.

PIZZA FUN

Pizza Fun a déménagé, dorénavant il se situe Place de Cerdagne. 06.84.42.23.63.

PYRÉNÉES BOIS

Au Parc d'Activités du Sègre, vous pouvez désormais commander du bois de chauffage auprès de la SARL Pyrénées-Bois au 04.68.04.57.68.

DALMAU THIERRY

Pour un service aux particuliers et professionnels Dalmau Thierry vous propose ses meilleurs prix pour l'aménagement et les finitions tant intérieures qu'extérieures 06.83.24.78.73

La prévention santé auprès des seniors : un gage de longévité

Retraité du Régime Général votre situation nous intéresse. En effet, la Carsat (ex CRAM) a pour objectif non seulement de payer vos retraites mais aussi de vous accompagner dans votre parcours de vie.

La retraite est le temps pour un bien vieillir. Aider à prévenir les effets du vieillissement fait partie intégrante de nos missions.

La Carsat peut vous apporter une réponse appropriée à vos besoins actuels et à venir. En fonction de votre situation, d'un changement dans votre quotidien, vous pouvez être contacté par un professionnel de la Carsat ou être invité à participer à des réunions d'information.

À chaque âge de la vie, divers événements peuvent nous fragiliser. C'est en agissant au plus tôt que nous en réduisons les impacts sur notre santé.

Ainsi, la Carsat a mis en œuvre un observatoire sur les risques de fragilité des personnes préretraitées et retraitées afin de repérer ces situations pour offrir le plus précocement possible des actions de prévention adaptées et personnalisées.

La Carsat s'engage notamment à accompagner les nouveaux retraités fragilisés en proposant des stages, à titre gratuit, « *bienvenue à la retraite* ». En effet, le passage à la retraite est un moment clé dans la vie d'une personne qui peut entraîner un changement profond au niveau

social, financier, psychologique avec des conséquences sur le plan de la santé.

Les retraités peuvent être également invités à participer à des ateliers de prévention santé, des conférences sous forme de temps de convivialité tels que les petits-déjeuners de l'Espace Seniors de la Carsat ou des manifestations locales.

Au-delà de l'information et de l'accompagnement personnalisé, ces actions sont de véritables temps d'échanges et de partage qui permettent de tisser des relations avec d'autres personnes confrontées à des situations similaires.

Ces initiatives attestent d'une réelle dynamique de la Carsat et d'une volonté de proposer des actions sur l'ensemble de la région en fonction des besoins de chacun.

Pour en savoir plus :

Contactez le numéro vert de l'Espace Seniors : 0 800 881 170 (appel gratuit)

Pour plus d'informations sur votre retraite :

En Languedoc-Roussillon, les agents de la Carsat - antérieurement CRAM - reçoivent les assurés sur rendez-vous.

Désormais, l'Assurance retraite communique autour du numéro unique 39 60 dans toutes ses agences retraite et dans ses publications, ainsi que sur son site www.lassuranceretraite.fr



Passage à la télévision TOUT NUMÉRIQUE

Le département des Pyrénées-Orientales passera à la télévision tout numérique à compter du 29 novembre 2011.

La télé numérique, c'est jusqu'à 19 chaînes nationales gratuites en plus des chaînes locales et une meilleure qualité d'image et de son.

Ainsi, les téléspectateurs qui regardent la télévision par une antenne râteau ou intérieure, auront dû adapter au numérique leur installation de télévision avant cette date. Le plus souvent, un simple adaptateur numérique branché sur le poste de télévision suffit.

Il n'est donc pas nécessaire de changer le poste de télévision ou de supprimer l'antenne râteau. Il suffit d'avoir une prise Péritel sur son poste de télévision pour pouvoir brancher un adaptateur TNT. Par ailleurs, tous les postes achetés après mars 2008 sont équipés d'un adaptateur TNT intégré.

Pour toute question, vous pouvez contacter la Délégation Régionale de France Télé Numérique au 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h) ou obtenir un complément d'informations sur le site www.tousaunumérique.fr

DU NOUVEAU POUR NOS AMIS À QUATRE PATTES

Mme Rideau a ouvert une pension canine à Osséja pouvant accueillir 7 chiens en pension.

Alors, si vous partez en vacances, si vous devez être hospitalisé, pensez que Mme Rideau peut s'occuper de votre compagnon à quatre pattes durant votre absence.

Soins, caresses et promenades seront au programme.

Contact au 04.68.04.56.69 (vous pouvez laisser le message).

Aide à domicile en milieu rural

L'ADMR est présente sur 23 villages en Cerdagne. Le service d'aide à domicile pour les personnes âgées et handicapées intervient tous les jours dimanches et jours fériés compris. A Saillagouse 38 familles en bénéficient avec un nombre d'heures annuelles avoisinant les 4000. Notre association propose également le portage des repas 3 fois par semaine, la mise à disposition d'un véhicule adapté et l'installation de téléalarmes.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 04.68.04.65.27.

Vos droits et vos démarches

travail
social
papiers
logement
impôts
justice
consommation

La réponse de l'administration à vos questions

Sur internet

Service-Public.fr

Par téléphone*

3939

Alto Service-Public

* Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00
Le samedi de 8h30 à 18h00



Nicolas Fayolle, un jeune pentathlète qui monte

Dernièrement, avait lieu à Perpignan, le championnat de France de Pentathlon moderne. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les couleurs de Saillagouse étaient bien représentées. En effet, Nicolas Fayolle, concourant dans la catégorie Cadet s'est magnifiquement comporté en remportant le titre de vice-champion de France dans cette discipline encore méconnue du grand public (sport complet avec la natation, l'escrime, le combiné tir/athlétisme et l'équitation en juniors). Ces résultats lui ont ouvert la porte de la sélection aux championnats d'Europe en Hongrie et du Monde en Turquie au mois d'août prochain. Outre son succès sportif, Nicolas a validé sa première année d'école d'ingénieur à l'INSA à Toulouse. Félicitations



Jordi Barre

Lun des plus populaires chanteurs-compositeurs des Pyrénées-Orientales, ardent défenseur de la langue et de la culture catalanes, nous a quittés le mercredi 16 février 2011. Des bals de nos villages catalans à l'Olympia, en Angleterre ou au Japon, ses plus grandes chansons ont fait vibrer les cœurs de tous. On pourra retenir « *Tant com me quedará* », sur des paroles du poète saillagousain Joan Cayrol, « *Toquen les hores* », « *Crec* », ou « *Amb la força de l'amor* ».

ÉCOLES



L'équipe enseignante des écoles de Saillagouse tient à remercier chaleureusement les parents d'élèves qui ont participé activement à la vie de l'école tout au long de l'année : sorties scolaires, ski, piscine, rifle, chorale, etc.

Pensez à visiter les sites des écoles :

Maternelle <http://etab.ac-montpellier.fr/vw 66 610e>
 Primaire <http://etab.ac-montpellier.fr/vw 66 611f>

Un grand merci également aux employés communaux pour leur aide lors des différentes manifestations : rifle, chorale, etc.

CHARTRE INTERCOMMUNALE DE CERDAGNE

Fête de l'Arbre

De nombreuses classes de l'école de Saillagouse ont participé le 24 mai dernier à la vingtième Fête de l'Arbre et de l'Environnement organisée par la Charte Intercommunale de Cerdagne (20 communes du Canton de Saillagouse et Bolquère), et le Consell Comarcal (15 Communes de la Cerdanya - Espagne-) sur la commune de Latour de Carol. La préparation de la manifestation, tant au niveau pédagogique que technique ou encore administrative est réalisée avec les intercommunalités françaises et espagnoles en partenariat avec les services forestiers (ONF et Forestals), le Contrat Rivière, la Fédération de la Pêche, le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, l'Inspection Académique de Prades, l'ensemble des enseignants des écoles des 2 Cerdagnes et le secteur associatif. En avril, assistée par les techniciens de l'ONF, l'école de Saillagouse avait déjà initié la démarche en plantant un poirier dans l'enceinte de l'école dans le cadre de l'opération 1 arbre/1 école.



Distinction M. Aiello

Toutes nos félicitations à notre ami saillagousain Didier Aiello, chef de la brigade des douanes de Bourg-Madame qui, en ce début d'année, a reçu la médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Les ordures ménagères

Les communes de la Vallée du Sègre, dont Saillagouse, ont transféré la compétence « ordures ménagères » au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVM) de la Haute Vallée du Sègre en 1975. Cette décision a permis la mutualisation des moyens et tout particulièrement d'organiser le ramassage ainsi que le traitement des déchets. Il faut rappeler que la Cerdagne avait « son chapelet » de fours d'incinération qui polluaient le ciel cerdan. Le four d'incinération de Saillagouse-Rô a cessé son activité en 1996 et depuis, le SIVM a dû prendre les mesures de dépollution du site, d'entretien et de surveillance, en charge aujourd'hui encore de nous tous.

1996 correspond aussi à la mise en place du SYDETOM (Syndicat Départemental de Traitement des Ordures ménagères) auquel toutes les structures du département ont dû adhérer. De ce fait, les ordures ménagères sont amenées au centre de transfert à Ur puis transportées vers Calce où 3 fours d'incinération prennent en charge les 180 000 tonnes de déchets du département par an.

Le Plan Départemental des Déchets, en cours de réexamen, ne prend pas en compte la situation géographique de la Cerdagne Capcir Haut Conflent (12 000 tonnes par an) qui pourrait traiter par brûlage les ordures ménagères en Andorre (coût moindre, frais de transport plus faibles, bilan carbone positif...).

Les encombrants sont, depuis 2010, amenés dans des bennes adéquates, le prix du transport n'étant pas mutualisé, le coût de celui-ci vers le Roussillon est particulièrement élevé, ce qui explique, entre autres, une augmentation significative de la part déchetterie (8 785 € en 2008 et 37 721 € pour 2011).

Compte tenu :

- de l'augmentation de 30 % du coût du Sydetom en 3 ans (2008 : 180 705 € - 2011 : 239 780 €)
- de l'augmentation du coût de la collecte pour cette même période (+ 19 %),
- de la décision du SIVM de prévoir un virement de fonds vers la section d'investissement (achat de bacs...)
- de l'incivilité de certains usagers (non triage dans les containers ordures ménagères, on y retrouve même la tonte des pelouses, des cailloux, gravats...)
- des conditions de ramassage
- de l'obligation de transporter « les monstres » de manière identifiée vers le Roussillon
- malgré la stabilité des frais de gestion du SIVM (0 % d'augmentation),
- depuis 2010, l'augmentation de la participation au traitement a contraint le SIVM, pour équilibrer les comptes de ce service, d'augmenter la facture de la redevance qui s'élève donc à 125 € par base. En aucun cas, les impayés n'ont été directement pris en compte pour le calcul de l'augmentation de la redevance.

Quelques chiffres :

- le prix de la tonne est passé pour le Sydetom (transfert et brûlage) de 127 € en 2008 à 160 € en 2011
- la collecte est passée de 109 € la tonne à 129 € pour la même période
- les frais de gestion sont restés stables à 25 €/tonne
- l'annulation des titres correspondants aux factures non encaissées représente 1 € la tonne
- donc le coût total à la tonne des ordures ménagères est passé de 283 € à 381 € en 3 ans, en incluant l'achat de nouveaux bacs.

Évolution Redevance :

| Année | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|-----------------|------|------|------|------|
| Coût de revient | 95 | 103 | 109 | 130 |
| Redevance | 100 | 100 | 100 | 125 |

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le SIVM de la Haute Vallée du Sègre au 04.68.04.34.98 ou 26 Avenue des Comtes de Cerdagne à SAILLAGOUSE 66800.

LE TRI SÉLECTIF

Nous vous rappelons que le bac des déchets à recycler bleu est prévu UNIQUEMENT pour les bidons, les bouteilles et flacons en plastique, les briques cartonnées, les cartonnets, journaux et magazines et les boîtes métalliques.

LES MONSTRES

La mairie vous rappelle que le ramassage des monstres a lieu le premier jeudi du mois. Afin d'éviter un encombrement disgracieux de nos rues, il est demandé de déposer vos monstres dans la rue la veille et de le signaler à la mairie.

À L'ESSAI :

LE RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts (pelouses, branches, feuilles...) sont à déposer à la déchetterie de UR du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

En aucun cas, ils ne doivent être jetés dans les bacs à ordures ménagères.

Toutefois, certaines personnes n'ont pas les moyens matériels d'aller à la déchetterie. C'est pourquoi, à titre expérimental, un ramassage porte à porte sera tenté du lundi 11 juillet au 5 septembre 2011. Ce ramassage aura lieu tous les lundis matin de 9 h à 11 h.

Pour cela :

- prévenir la mairie le lundi matin entre 8 et 9 h que vous déposerez des sacs déchets verts
- déposer vos déchets verts exclusivement, dans des sacs poubelles ouverts, devant votre maison
- pour les branches de petite taille, faire des fagots

Attention : les sacs fermés ou ne contenant pas exclusivement des déchets verts ne seront pas ramassés.

Cette mesure ne concerne que les particuliers. Les entreprises doivent aller directement à la déchetterie à UR.

MESURES DE VITESSE ROUTE DE LLO

Du 8 au 20 avril, le service des Routes du Conseil Général a procédé à des mesures de vitesse sur la route de Llo, au niveau de la sortie de Saillagouse.

Il en résulte les chiffres suivants :

- **Dans le sens montant :** 366 véhicules par jour. Vitesse moyenne : 39,8 km/h
91 % sont en dessous de 50 Km/h
8 % roulent entre 50 et 60 km/h
1 % est au-delà de 60 km/h
- **Dans le sens descendant :** 372 véhicules par jour. Vitesse moyenne : 44 km/h
85 % roulent à moins de 50 Km/h
5 % au-delà de 50 km/h, ce qui représente 20 véhicules par jour

Si la vitesse est globalement respectée, il n'en reste pas moins que 6 % des véhicules entrent dans le village avec une vitesse excessive.

La sécurité des résidents et piétons passe par une meilleure discipline de chacun. Devra-t-on arriver, pour quelques inconscients, à des verbalisations ?

NICHOIRS À MÉSANGES

À l'initiative du CG des PD, des nichoirs à mésanges ont été mis à disposition des communes pour qu'ils soient installés sur les divers espaces verts de la commune.

En effet, ils facilitent la nidification des mésanges, et, il a été démontré lors d'une étude qu'une nichée de mésanges charbonnières mange entre 6 000 à 9 000 chenilles processionnaires. Une solution écologique pour éradiquer cette chenille nuisible pour les hommes comme pour les animaux.

Saillagouse, Valeur Nature ...

La Vallée d'Eyne
Véritable jardin botanique, vous
découvrirez cette somptueuse vallée
où faune et flore vivent dans
une nature préservée.

à 10 mns



à 3 mns

Base de loisirs de Err
Espace aqualudique avec 1000 m² d'eau chauffée,
piscine à vagues, toboggan, bains bouillonnants,
Espace aventure avec un parcours aventure et
une tyrolienne, et un WatErr Glisse avec water jump,
hot jump et tubby.
Sensations fortes ou détente, la base de loisirs
vous attend !

Espace détente de Saillagouse
Un espace de détente agrémenté de jeux d'enfants
équipé d'un espace grillade où vous pourrez vous
adonner à la pêche à la ligne tout en appréciant
la promenade dans un vrai bocage.

à 3 mns

Les Bains de Llo
Situés dans le cadre exceptionnel des gorges
du Sègre, les bains de Llo sont un endroit
privilégié pour passer un moment de détente
en famille ou entre amis.
Les eaux chaudes sulfureuses ont des propriétés
reconnues pour la relaxation, les soins de la peau
et des cheveux, ainsi que pour les douleurs
rhumatismales ou musculaires.

à 20 mns

Vallée de Font Vive et lac du Passet
Vous trouverez ce site dans le petit village de
Porte-Puymorens le dernier village avant l'Andorre.
L'authenticité et le panorama naturel font de
la vallée de Font Vive une halte pleine de poésie
source de multiples balades.
Un rendez-vous 100% nature.

à 20 mns

Site classé des Bouillouses
Vous découvrirez une nature d'exception que
constitue l'ensemble du massif du Carlit
avec ses 27 lacs et étangs, sa faune
et sa flore, et ses 60 kms d'itinéraires
balisés et entretenus.

Une terre de randonnées et de découverte

Saillagouse, Terre de Gastronomie... et de Savoir-Faire



Charcuterie BONZOM Un savoir-faire ancestral
04 68 30 14 27
Boucher-Charcutier-Traiteur-Eleveur

LA LEGENDE DE PYRENE:
04 68 04 63 69
Moutarderie Artisanale

CAL GUILLEMET 
06 82 00 27 95
Eleveur, Fromager, Affineur

RESTAURANT-HOTEL** PLANES 
04 68 04 72 08
Classé aux Toques blanches du Roussillon 

Mais aussi à Saillagouse:

Restaurant LE CRAPAHUTEUR
04 68 04 08 57

Crêperie LE TOULFOËN
06 89 33 40 53

Pizza FUN
06 84 42 23 63

Snack L'ETOILE
06 66 59 50 59

La réforme territoriale : un enjeu majeur

Le processus de rationalisation de l'intercommunalité au niveau départemental, prévu par la réforme territoriale, a été présenté par M. le Préfet le 30 avril 2011, à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI).

Ce schéma présenté laisse le choix entre :

- Le maintien des deux établissements publics de coopération intercommunale existants (CDC « Pyrénées-Cerdagne » et CDC « Capcir/Haut Conflent ») avec l'adhésion des communes isolées en fonction de la continuité territoriale.

- La création d'une seule intercommunalité pour le territoire des deux cantons et des trois communes des Garrotxes soit 38 communes.

- La création d'une seule nouvelle intercommunalité, sans en avoir décidé les compétences et la représentativité poserait d'importants problèmes administratifs, juridiques et fiscaux.

La CDC « Pyrénées-Cerdagne » a délibéré le 12/07/2011 :

- Pour le maintien, dans une première étape des deux communautés de communes qui correspondent aux deux bassins de vie organisés (Cerdagne/Capcir).

- Pour la création d'un comité de pilotage autour des présidents et qui aura pour mission l'harmonisation des compétences et de définir une contractualisation des services durant la durée de ce schéma.

- Pour le refus de la fusion des syndicats sans étude préalable menée afin de connaître les incidences techniques et financières pour les collectivités.

Toutes les collectivités devront délibérer avant le 3 août. La CDCI devra ensuite voter ou amender le schéma proposé par M. le Préfet.

Je souhaite que toutes ces démarches, dans la concertation :

- aboutissent à construire un territoire cohérent autour des bassins de vie, périmètres souvent forgés par l'histoire et la géographie ;

- permettent suffisamment de proximité pour favoriser l'opérationnalité des services aux populations, d'efficacité de solidarité au bénéfice des projets d'intérêt général pour le territoire et ses habitants.

C'est le défi qui nous est proposé : dessiner nous-même l'avenir de notre montagne catalane et le faire partager à la CDCI.

Georges ARMENGOL
Président de la Communauté de Communes
« Pyrénées-Cerdagne »

Pôle d'Excellence Rurale

La Communauté de Communes « Pyrénées-Cerdagne » est acteur du maintien et du développement des services à la personne, au travers du PER (Pôle d'Excellence Rurale) proposé en janvier 2010, validé par l'État en fin d'année 2010, soutenu par l'ensemble des acteurs politiques départementaux.

L'objectif :

• Proposer des solutions durables et structurées aux problèmes de services à la population sur le territoire.

• Permettre aux habitants un accès équitable et organisé aux services de base (accès aux soins, logements adaptés, garde d'enfants, livraison de repas à domicile, nouvelles technologies...).

Parmi les opérations retenues :

• Une maison médicale pluri professionnelle sur Font-Romeu

• La réalisation de 11 pavillons adaptés sur Ur

• Un véhicule pour le portage de repas avec l'ADMR

• Le développement du centre de radiologie, et la mise en réseau des praticiens de santé à Joseph Sauvy à Err.

• L'équipement des relais pour la télévision numérique

• Des tableaux blancs interactifs pour les écoles.

• L'aménagement de centres aérés sur Err et Palau de Cerdagne

• La construction ou réalisation des crèches et haltes-garderies sur Font-Romeu, Osséja et Saillagouse.

La Communauté de Communes « Pyrénées-Cerdagne » est chargée de la coordination de ces projets et de l'accompagnement des Maîtres d'Ouvrage.

Plan de financement du PER :

| | |
|---|------------|
| Montant total : | 6 224 000€ |
| Etat : | 1 034 600€ |
| Europe : | 400 000€ |
| Conseil Général et Conseil Régional : | 400 000€ |
| Autres (CAF, ...) : | 714 000€ |
| Autofinancement : | 3 675 400€ |

Projet de refonte de la carte intercommunale :

La loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 a pour triple objectif :

- rattachement des communes isolées ou enclavées à des EPCI
- la rationalisation des EPCI existants
- la suppression des syndicats existants

Les dates clé de la refonte :

30.04.2011 : présentation par le préfet du projet de Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale (SDCI) à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI)

03.05.2011 : courrier du préfet adressé aux maires, aux présidents d'EPCI, aux présidents des syndicats intercommunaux et syndicats mixtes présentant le projet de SDCI qui ont 3 mois pour donner leur avis et délibérer sur cette proposition de refonte de la carte intercommunale.

03.08.2011 : date limite des délibérations. Attention, à défaut de réponse, l'avis sera réputé favorable.

Octobre 2011 : réunion de la CDCI (possibilité amendement à la majorité des 2/3)

31.12.2011 : date limite validation CDCI et arrêté préfectoral arrêtant le Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale

Du 01.01.2012 au 01.06.2013 : mise en œuvre du Schéma par le préfet

01.06.2013 : date d'achèvement de la carte intercommunale : rattachement des communes isolées (*).

(*): le préfet pourra rattacher par arrêté une commune isolée en créant une enclave ou une discontinuité territoriale à une communauté et passer outre le désaccord de la Communauté de rattachement sauf si la CDCI s'est prononcée en faveur d'un autre projet à la majorité des 2/3 de ses membres.

Halte-Garderie de Saillagouse
(Maître d'Ouvrage SIVOM)



Fête de la Saint-Jean



Salon de l'Habitat 2011

Le Groupement Interprofessionnel de Saillagouse a organisé le 2ème Salon de l'Habitat et du Loisir les 21 et 22 mai 2011. Cette année le salon était jumelé au concours équestre du Centre Equitation de Rô. Nombreux participants au parcours de maniabilité et aux sauts d'obstacle. Cette année nous avons eu le plaisir de retrouver de nombreux exposants de l'édition 2010 ainsi que de tout nouveaux. L'accueil chaleureux et l'ambiance générale du Salon on été fort apprécié par les différents exposants et visiteurs. Le Groupement remercie tous les participants, exposants et bénévoles et vous retrouve pour la troisième édition.

Goûter des aînés



Omelette Pascale



Fête de la Musique



Saint-Pierre 2011



Inauguration local des associations



FESTIVAL 2011 SAILLAGOUSE
PROGRAMMATION JUILLET SOUS CHAPITEAU

Bouillon de Culture



Bouillon de Culture

Vous avez très certainement remarqué ce chapiteau bleu et blanc, situé sur la Route de Rô, face à la salle polyvalente François Ester.

Cette scène couverte, c'est Bouillon de Culture: un savant mélange de concerts, soirées cirque, théâtre, magie... pour tous et pour tous les goûts.

Les diverses manifestations sont insérées dans le programme des animations de Saillagouse et un programme spécial Bouillon de Culture est à votre disposition à l'Office de Tourisme.

N'hésitez pas à soulever le rideau, vous serez étonnés!



BUDGET 2011

DEPENSES ET RECETTES PREVUES



Fonctionnement
1 938 102€



Dépenses sur 100€

| | | |
|--|---|-----|
| Imprévus |  | 4€ |
| Intérêts |  | 8€ |
| Charges générales |  | 19€ |
| Charges de personnel |  | 20€ |
| Contribution aux organismes intercommunaux |  | 26€ |
| Virement secteur investissement |  | 23€ |

Recettes sur 100€

| | | |
|-----|--|-------------------------------------|
| 6€ |  | Produits de Services |
| 18€ |  | Autres produits de gestion courante |
| 19€ |  | Résultat 2010 |
| 20€ |  | Dotation de l'Etat |
| 37€ |  | Impôts et taxes |



Investissement
1 653 344€



Dépenses sur 100€

| | |
|-------------------------------------|-----|
| Dotations diverses: | 2€ |
| Remboursement d'emprunt capital: | 11€ |
| Autres immobilisations financières: | 2€ |
| Dépenses imprévues et autres: | 9% |
| Investissement: | 76% |

Recettes sur 100€

| | |
|---|-----|
| Emprunts: | 44€ |
| Virement de la section de fonctionnement: | 27€ |
| Résultat 2010: | 17€ |
| Dotations et FCTVA: | 6€ |
| Autres dotations / TLE, taxe raccordement...: | 3€ |
| Subventions d'équipements: | 3€ |

Entre autres investissements prévus en 2011:

- Espace ludique
- Acquisitions foncières
- Aménagement village
- Restauration église
- Espace de lecture publique et médiathèque



- Voies et réseaux
- Amélioration bâtiments
- Divers imprévus
- Documents d'urbanisme
- Agrandissement de la halte garderie
- Travaux cimetière



LES PLANS D'EAU

A deux pas du centre-ville, l'espace de détente des plans d'eau de Saillagouse vous propose une immersion reposante au cœur de la nature.

Vous pourrez y flâner au gré des cheminements piétonniers, vous pourrez aussi vous retrouver en famille ou avec les amis autour des barbecues pour une grillade champêtre, vous pourrez laisser vos enfants s'amuser sans vous soucier des dangers de la circulation, vous pourrez vous arrêter au fil des bancs pour discuter ou rêver...

L'aménagement de ces plans d'eau, ouverts dès cet été, va s'échelonner sur plusieurs années et valorisera les énergies renouvelables (le soleil, l'hydro-électricité) en proposant une vulgarisation scientifique au travers de réalisations concrètes réunissant deux sources d'énergie, le soleil et l'eau.

A terme, chaque plan d'eau aura sa propre destination. Toutefois, le 4ème plan d'eau est d'ores et déjà « réservé » à nos amis pêcheurs. En outre, des pontons ont été aménagés pour permettre aux personnes à mobilité réduite de pratiquer cette activité sportive.

Lors de vos sorties en famille ou entre amis, vous pourrez profiter du parc pour enfants, du coin grillade, des concours de pêche... Un espace ludique, arboré, ensoleillé avec des bancs, des tables pique-nique et des barbecues



MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération du 7 décembre 2010, le Conseil Municipal avait décidé de lancer la 2ème modification du PLAN LOCAL D'URBANISME.

À l'issue de l'enquête publique qui s'est déroulée du 1er mars au 1er avril 2011, le Conseil Municipal, par délibération du 20 avril 2011, a approuvé cette modification.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Il est rappelé que pour tous travaux de faible importance, le pétitionnaire doit OBLIGATOIREMENT déposer une demande de déclaration préalable auprès de la Mairie.

Ce document permet de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

Sont concernés :

- construction nouvelle créant une surface hors œuvre brute supérieure à 2 m² et inférieure ou égale à 20 m²
- agrandissement d'une construction entraînant la création d'une SHOB supérieure à 2 m² et inférieure ou égale à 20 m²
- transformation de plus de 10 m² de SHOB en SHON (surface hors œuvre nette)
- modification ou rénovation de l'aspect extérieur du bâtiment (façades, toitures...)
- changement de destination d'un bâtiment (même si cela n'engendre pas des travaux)

La mairie dispose ensuite d'un délai de 1 mois pour instruire le dossier s'il est complet ou pour solliciter des pièces complémentaires.

DÉGRADATIONS





esp.salle pol.



préau



inaug local (1)



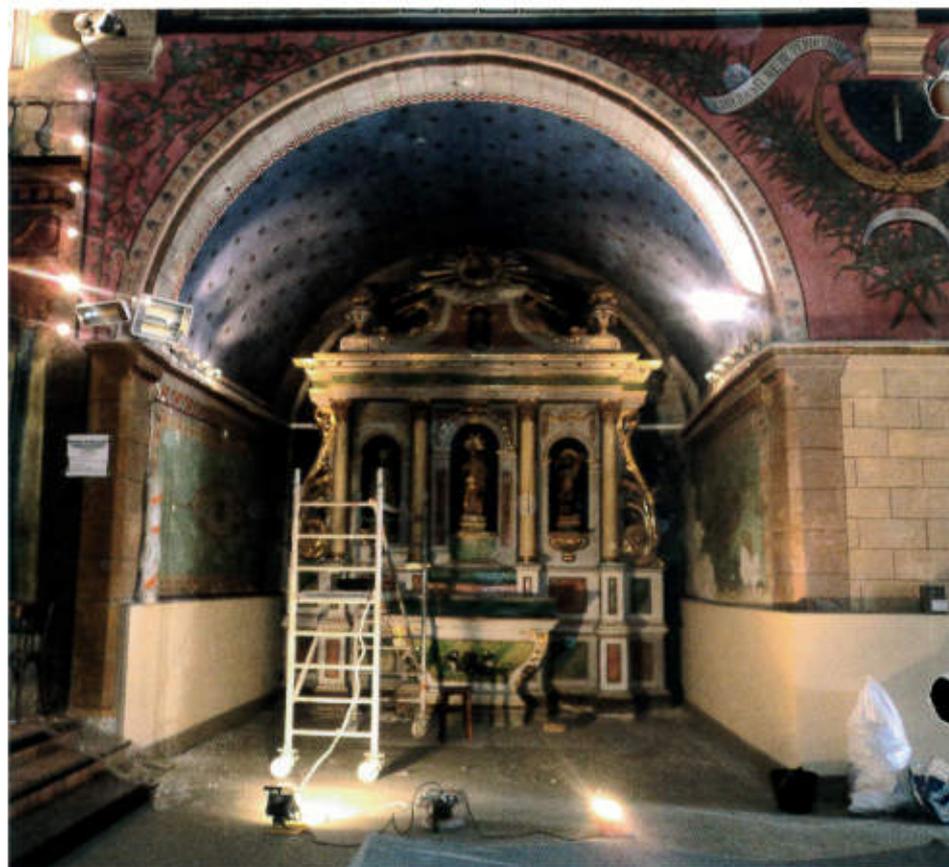
inaug local



local poubelle rue des fontetes



lot. Viader

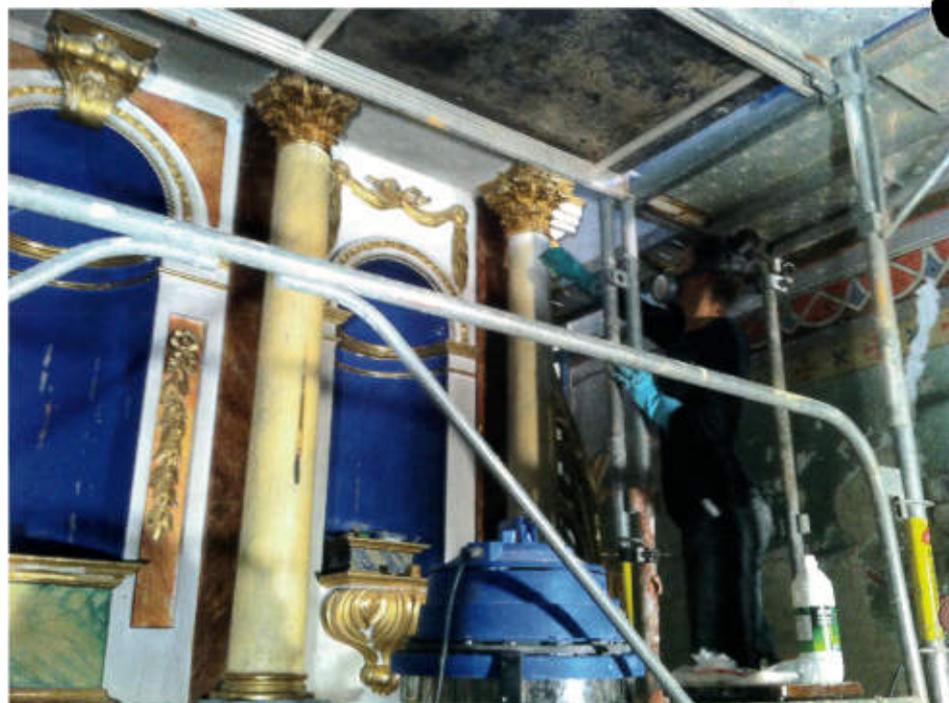


Église Sainte Eugénie

Le Conseil Municipal a décidé de terminer la réhabilitation des murs de l'Église Sainte Eugénie par la chapelle du Rosaire et celle des Âmes du Purgatoire.

Ainsi, pendant la durée des travaux, la messe sera célébrée tous les dimanches à 11 h 15 à l'Église de Llo.

Si vous souhaitez participer à cette opération de sauvegarde de notre patrimoine, vous trouverez en fin de bulletin municipal, le bon de la souscription, lancée avec l'aide de la Fondation du Patrimoine.





BON DE SOUSCRIPTION
POUR LA RESTAURATION DE L':
EGLISE SAINTE EUGENIE
DE SAILLAGOUSE

- Oui, je fais un don pour aider à la restauration de l'« Eglise Sainte Eugénie de Saillagouse »

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « **Fondation du Patrimoine - EGLISE DE SAILLAGOUSE** ».

et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Mon don est de.....euros et je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année 2011.

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

- OU de l'impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 €. (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €.

Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

- de l'impôt sur le Revenu
OU de l'impôt sur la Fortune
OU de l'impôt sur les Sociétés

NOM ou SOCIETE :

Adresse :
Code Postal :
Ville :

Coupon réponse à adresser à :

MAIRIE
Place Oliva
66800 SAILLAGOUSE

ou à renvoyer à :

Fondation du Patrimoine - Délégation
Régionale de Languedoc-Roussillon
2 bis rue Jules Ferry, 34000 MONTPELLIER

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

La Fondation du Patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 3% du montant des dons reçus en paiement de l'impôt sur le Revenu et de l'impôt sur les Sociétés et à 5% s'agissant des dons reçus en paiement de l'impôt Sur la Fortune.



EGLISE SAINTE EUGENIE
DE
SAILLAGOUSE



FONDATION



DU
PATRIMOINE



EGLISE SAINTE EUGENIE DE SAILLAGOUSE

Saillagouse est une commune de Cerdagne qui compte plus de 1 000 habitants. Son altitude moyenne est de 1300 mètres. Elle bénéficie d'un climat agréable et elle est un centre touristique très apprécié. On pense que l'origine de son nom vient de « salico », saule en catalan sàlic (saule rouge) puis salicosa devenu ensuite « Sallagosa ». La première mention de Saillagouse est faite dans un document écrit et date du 6 juin 913, jour de la consécration de son **Eglise Sainte Eugénie**.

L'**église Sainte Eugénie** de Saillagouse, consacrée par l'Evêque d'Urgell en 913, fut rebâtie au 12^{ème} siècle. Les corbeaux sculptés de la façade méridionale de la nef datent de cette époque. La corniche y est supportée par des modillons sur lesquels s'accrochent des masques humains et animaux.

A l'est, l'abside de l'église, détruite en 1774, a été remplacée par un portail d'entrée classique après inversion de l'autel. Au dessus du portail une rose éclaire la tribune. A droite du portail s'élève la tour carrée du clocher. Une petite fenêtre éclaire l'escalier du clocher. La tour est rehaussée d'une pyramide ornée en sa base d'une corniche et flanquée aux angles de gargouilles.



La nef unique est flanquée de quatre chapelles latérales ouvertes entre contreforts, communiquant avec cette dernière par quatre arcs en plein cintre, l'ensemble est voûté. Elle se prolonge par le chœur surélevé et se termine par une abside trapézoïdale, presque entièrement occupée par un retable baroque du 18^{ème} siècle.

La façade nord ne possède aucune ouverture. La façade ouest comporte une fenêtre rectangulaire et une porte en bois massif.

Les voûtes de la nef et des chapelles sont recouvertes de peintures à caractère allégorique pour la nef ou géométrique pour les chapelles. Les murs sont également recouverts de peintures hormis quelques exceptions.

Les quatre chapelles latérales abritent chacune un retable peint et décoré pour lesquelles des études et des possibilités de classement sont en cours.

Les travaux de restauration entrepris de 1996 à 2009 ont permis de réaliser une nouvelle toiture, de restaurer les peintures du maître autel et des chapelles sud. La commune terminera le sol en 2011, il est maintenant urgent de restaurer les peintures murales ainsi que les retables de l'**Eglise Sainte Eugénie**, partie nord.

Le montant des travaux de restauration de l'**Eglise Sainte Eugénie** de Saillagouse s'élève à **56 403 € HT**.

La Fondation du Patrimoine est prête à allouer une aide financière conditionnée par l'organisation d'une souscription publique.

C'est donc pour sauver ce patrimoine, qu'est organisée une souscription publique, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, pour financer une partie de ces travaux.

Cette souscription doit permettre aux habitants et amis de la commune de participer au financement de ces travaux et de témoigner de leur attachement à ce patrimoine.

Nous avons donc l'honneur de vous proposer de participer à notre souscription qui doit réunir 5% minimum du montant des travaux prévus.

Si vous êtes sensibles à la sauvegarde de ce patrimoine rural, et si vous désirez participer à notre action, nous vous remercions de bien vouloir remplir le bon de souscription au verso de ce document et l'adresser à la **Mairie** ou à la **Fondation du Patrimoine** accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de :

**FONDATION DU PATRIMOINE - EGLISE
DE SAILLAGOUSE.**

Pour votre don vous bénéficiez d'une réduction d'impôts (voir détail au verso), un reçu fiscal vous sera adressé par la Fondation du Patrimoine.

